



Approbation de l'acquisition d'Aciex Therapeutics, Inc. par les actionnaires de Nicox

22 octobre 2014.

Sophia Antipolis, France.

Nicox S.A. (NYSE Euronext Paris : COX), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui que ses actionnaires ont voté en faveur de l'acquisition d'Aciex Therapeutics, Inc., une société pharmaceutique américaine de développement en ophtalmologie, à capitaux privés, dans le cadre de l'Assemblée Générale tenue ce jour, le 22 octobre 2014, avec plus de 97% de votes positifs. La réalisation définitive de l'opération est prévue dans les prochains jours après réalisation de certaines conditions et formalités juridiques. Toutes les autres résolutions soumises à l'Assemblée Générale ont également été approuvées.

L'acquisition d'Aciex constitue une étape majeure dans la stratégie de Nicox visant à créer une société internationale spécialisée en ophtalmologie et permettra d'élargir et de renforcer de façon significative le portefeuille thérapeutique de Nicox. Le portefeuille de médicaments en développement d'Aciex inclut :

- l'AC-170 pour la conjonctivite allergique, pour lequel deux essais cliniques de phase 3 ont été complétés et pour lequel Nicox prévoit de demander une réunion de pré-NDA d'ici la fin du premier trimestre 2015, avant la soumission d'un dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis (*New Drug Application*, NDA) ;
- l'AC-155 pour l'inflammation et la douleur oculaires postopératoires, pour lequel des études de phase 2 devraient être initiées en 2015, sous réserve d'accord de la FDA.

A la réalisation définitive de l'opération, Nicox émettra 20 627 024 actions Nicox nouvelles en échange de 100% des actions Aciex. L'opération inclut également un complément de rémunération d'apport pour une valeur supplémentaire pouvant atteindre un maximum de \$55 millions, sous forme de bons d'attribution d'actions Nicox dont l'exercice serait conditionné à l'obtention, dans un délai prédéfini, d'approbations réglementaires par la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine pour le produit AC-170 et deux produits supplémentaires non divulgués.

Les actionnaires ont également approuvé la nomination au Conseil d'administration de Les Kaplan, Directeur Général d'Acix Therapeutics, Inc. et ancien Vice-président exécutif et Président de la Recherche et Développement d'Allergan, Inc.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le [communiqué de presse Nicox du 2 juillet 2014](#) et le « [Document E](#) » enregistré auprès de l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-060 (disponible sur le site Internet de Nicox www.nicox.com, rubrique Espace Investisseurs / Assemblées Générales).

A propos de Nicox



Nicox (Bloomberg : COX: FP, Reuters : NCOX.PA) est une société internationale émergente spécialisée dans le domaine de l'ophtalmologie. Nicox constitue un portefeuille diversifié de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux de diagnostic pouvant contribuer à l'amélioration de la vue, en exploitant ses compétences scientifiques, commerciales et dans le domaine des partenariats. Le portefeuille de produits commercialisés ou proches de la commercialisation inclut déjà plusieurs dispositifs médicaux de diagnostic innovants destinés aux professionnels de la vision, de même qu'une gamme de produits oculaires. Le principal produit en développement dans le domaine ophtalmique est VESNEO (latanoprostène bunod), un nouveau médicament basé sur la plate-forme de R&D brevetée de Nicox centrée sur la libération d'oxyde nitrique. VESNO est actuellement en développement clinique de phase 3 en collaboration avec Bausch + Lomb pour le traitement potentiel du glaucome et de l'hypertension oculaire. D'autres composés donneurs d'oxyde nitrique sont également en développement, notamment au travers de collaborations.

Nicox, dont le siège social est en France, dispose d'un centre de recherche en Italie, d'une infrastructure commerciale en expansion en Amérique du Nord et dans les principaux marchés européens et d'une représentation croissante à l'international aux travers de partenariats. Nicox est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps). Pour plus d'informations sur la Société et ses produits, veuillez consulter www.nicox.com.

Cette communication peut contenir des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives.

Les facteurs de risques susceptibles d'affecter l'activité de Nicox sont présentés au chapitre 4 du « Document de référence, rapport financier annuel et rapport de gestion 2013 » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 avril 2014 ; dans le « Rapport semestriel financier et d'activité au 30 juin 2014 » ; dans le chapitre 5 de l'« Actualisation du Document de référence » déposée auprès de l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro D. 14-0271-A01 ; et dans la section B du « Document E » enregistré auprès de l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-060. Ces documents sont disponibles sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Contacts



Nicox Gavin Spencer | Executive Vice President Corporate Development
+33 (0)4 97 24 53 00 | communications@nicox.com

Relations Presse

France Caroline Courme | Communication Manager
+33 (0)4 97 24 53 43 | courme@nicox.com

Royaume-Uni Jonathan Birt
+44 7860 361 746 | jonathan.birt@ymail.com

Nicox S.A.

Drakkar 2 | Bât D | 2405 route des Dolines | CS 10313 | Sophia Antipolis | 06560 Valbonne | France

T: +33 (0)4 97 24 53 00 | F: +33 (0)4 97 24 53 99

www.nicox.com